

OREMIP

Comité de Suivi du 19 juin 2015

9 h 30 – 12 h 00

Ouverture par Madame Françoise DEDIEU-CASTIES, Vice-Présidente de la Région Midi-Pyrénées
Tour de table de présentation (cf feuille de présence)

Rappel de l'ordre du jour

-Actualités (Région Midi-Pyrénées – DREAL – ADEME - ARPE)

-Climagri - diagnostic énergie-gaz à effet de serre agricoles de Midi-Pyrénées : présentation des résultats (Chambre d'agriculture)

-Bilans régionaux de consommations, de productions énergétiques et d'émissions de CO2 (OREMIP) – données 2013/2014

-Suivi du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables S3REnr (RTE)

Actualité des partenaires

Françoise DEDIEU CASTIES (Conseil Régional)

Rappelle le passage de l'ARPE en SPL au 1^{er} janvier 2015 mais insiste, au-delà des changements d'ordre juridique et administratif, sur la permanence de la gouvernance partenariale de l'OREMIP.

Rappelle que le programme opérationnel FEDER sur la transition énergétique pour la période 2014 – 2020 a été approuvé en novembre 2014 et que le CPER a été approuvé en mars 2015.

Concernant la COP 21, informe que le Conseil Régional Midi Pyrénées a fait le choix de la jeunesse. Une délégation de plusieurs pays a été reçue à la Région. 17 actions issues de leurs travaux seront prochainement présentées par le Conseil Régional des Jeunes.

Fait part des 4 petits déjeuners, commandés à l'ARPE, qui seront axés sur différentes approches du changement climatique. Le 1^{er} d'entre eux se tiendra le 23 juin, les suivants en septembre, octobre et novembre 2015.

Stéphane LEROY-THERVILLE (Conseil Régional)

Dans ce contexte, la Région a réactualisé ses programmes d'intervention, qui seront menés en cohérence avec le FEDER (dont la Région est autorité de gestion) et l'ADEME (dans le cadre du CPER) notamment. Les enveloppes dédiées à la transition énergétique dans les programmes contractualisés (FEDER, CPER) et non contractualisés (exemple du fonds chaleur de l'ADEME, des programmes Anah) représentent plus de 300 millions d'euros mobilisables sur 2015-2020.

L'enjeu est de stimuler les projets sur les territoires en capacité de solliciter ces enveloppes, en veillant bien entendu aux critères de qualité attendus, avec une triple performance technique, économique et environnementale.

Les priorités ciblées :

- L'efficacité énergétique des bâtiments (logements privés et sociaux + bâtiments publics).
Rappelle que depuis janvier 2012 la Région a octroyé 12 142 éco-chèques, soit un montant de 18 M d'€ qui ont donné lieu à + de 200 M d'€ de travaux. Alors que l'objectif initial visait

l'émission de 3300 éco-chèques par an, la Région est sur un rythme actuel de plus de 5000 chaque année.

- La chaleur renouvelable et le biogaz et plus globalement les énergies renouvelables en mobilisant des outils « classiques » (subventions) et « alternatifs » (garantie de prêts en partenariat avec la BEI, fonds d'investissement MPEI).
- L'économie circulaire.
- La consolidation des outils d'observation (OREMIP, Espaces Info Energie, CERCAD, animation sur le bois-énergie, mise en place d'un Centre de ressources Biogaz).

Sylvie DUFOUR (DREAL)

- Loi sur la Transition énergétique (transports, bâtiments, économie circulaire, sûreté nucléaire, ENR).
- Appel à projets TEPCV : signature des conventions jusqu'à fin novembre puis suivi des conventions jusqu'en 2018.
- Mise en place d'une communauté de travail Caisse des Dépôts et Consignations, Etat et Région. Est établie une liste de projets de collectivités qui n'ont pas été financés (conventions de 3 ans). Une réunion du Comité Grenelle aura lieu le 29 septembre afin d'examiner des axes d'amélioration.
- Suivi du SRCAE

Concernant la future grande région, confirme qu'il n'y aura qu'une seule DREAL au 1^{er} janvier 2016, mais avec plusieurs implantations territoriales afin d'assurer la continuité et la proximité de ses actions.

Eric GOUARDES décline l'actualité de l'ADEME autour des priorités 2015.

- L'efficacité énergétique des bâtiments
- La chaleur renouvelable, notamment à travers le fonds « Chaleur ».
- L'économie circulaire : rappelle l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé en partenariat avec la Région et d'autres acteurs du monde économique pour faire émerger de nouveaux projets dans cette économie de la fonctionnalité.

D'une manière générale, confirme le manque de projets. Pour atteindre les objectifs du SRCAE, souligne la nécessité de créer une nouvelle dynamique par une approche territoriale.

Reconnait cependant le bon maillage territorial avec une quarantaine de territoires TEPCV, lauréats ou en devenir.

Travaille en concertation avec la Région afin de simplifier les démarches et coordonner leurs critères de façon à accélérer l'instruction des dossiers.

Des réunions départementales ont été mises en place dont la première se tiendra dans le Lot le 25 juin. Les autres sont programmées en septembre.

Concernant la fusion des régions, informe qu'il n'y aura qu'une seule Direction Régionale, dont le Directeur Régional sera nommé en septembre, mais avec 2 sites, l'un à Toulouse et l'autre à Montpellier.

Un diagnostic a déjà été élaboré et il souligne que l'observation constitue un facteur déterminant. Souligne la qualité du travail de l'OREMIP qui n'a pas d'équivalent en Languedoc-Roussillon. Insiste sur la gouvernance partagée de l'OREMIP, outil au service des acteurs en région (réalisation de bilans énergétiques à destination des TEPCV notamment).

En réponse à M. RICHARD (Midi Pyrénées Bois), précise que les résultats de l'AMI sur l'approvisionnement en bois-énergie vont paraître très prochainement. Souligne le nombre importants de dossiers de qualité reçus (8) de Midi-Pyrénées.

CLIMAGRI : Diagnostic énergie-GES agricoles de Midi Pyrénées.

Démarche nationale développée par l'ADEME en collaboration avec SOLAGRO.

Présentation par M. André CASCAILH, de la Chambre Régionale d'Agriculture.

Insiste sur le caractère pédagogique de ce travail, notamment à l'attention des élus (une plaquette sera bientôt disponible).

Précise en préambule que pour l'élaboration de cette étude 4 tendances lourdes ont été prises en compte (à horizon 2030 et 2050) :

- Le réchauffement climatique (+2° entre 2012 et 2050).
- La pluviométrie (baisse en été – stabilisation en hiver)
- Le pouvoir accru des collectivités territoriales (l'Etat se recentre sur ses fonctions régaliennes).
- La diminution de la consommation de viande rouge au profit de la viande blanche.
Le développement des énergies renouvelable

Trois scénarii sont développés :

- Scénario 1 : Libéralisation et métropolisation (baisse de l'élevage ; le foncier agricole échappe aux agriculteurs)
- Scénario 2 : Priorité à la production agricole et valorisation des territoires (3 cultures en 2 ans ; augmentation de l'élevage ; augmentation des consommations d'eau)
- Scénario 3 : Transition énergétique, environnementale et alimentaire (transition alimentaire vers le végétal ; baisse des intrants ; valorisation de la biomasse (biogaz) ; développement du bio 20%)

Cf PwP

L'exposé amène quelques remarques:

Mme Valérie MARTEL (DRAAF) salue la qualité du travail mais regrette que la DRAAF n'ait pas été associée à la relecture du document de synthèse et qu'elle n'y soit pas citée. Souhaite un « débriefing » afin de connaître les suites à donner à cette étude, ainsi que la méthodologie qui a été appliquée. Elle ajoute que la DRAAF Midi-Pyrénées continuera à mettre des moyens d'animation sur le sujet, et pourra mobiliser des moyens complémentaires dans le cadre des outils visant à développer l'agro-écologie et encourage la Chambre d'agriculture à investir ce nouveau sujet.

M. André CASCAILH, confirme que la réunion de restitution est programmée le 9 juillet. Par ailleurs les élus de la Chambre Régionale d'Agriculture ont prévu un déploiement dans les territoires, au niveau départemental, dès l'automne prochain.

M. RICHARD (Midi Pyrénées Bois) souligne tout l'intérêt de cette étude mais regrette également que le monde forestier n'ait pas été associé à ce travail.

M. LEROY THERVILLE (Conseil Régional Midi-Pyrénées) souligne l'intérêt du travail, à la fois pour les résultats fournis et pour la démarche collaborative. En synthèse :

- Importance d'assurer une bonne diffusion et un accompagnement des résultats, pour le caractère pédagogique de la démarche.
- Le calendrier de travail n'a pas permis d'approfondir certains sujets importants, cela ouvre des pistes de réflexion pour la suite.
- Cette étude permettra d'ici à la fin 2015 d'affiner les objectifs 2020 de l'agriculture dans le cadre du SRCAE Midi-Pyrénées.

Par ailleurs, M. CASCAILH, informe également qu'au 1° janvier prochain il n'y aura plus qu'une seule Chambre Régionale d'Agriculture.

Bilans énergétiques / Emissions de GES en Midi-Pyrénées

Présentation des données de consommation énergétique et d'émissions de GES (données 2013) et bilan des énergies renouvelables (données 2014) par Bénédicte RIEY, animatrice de l'OREMIP.

Cf PwP

M. Guilhem CAUMETTE (TIGF) informe que l'inauguration d'une installation d'injection de biométhane (premier contrat d'injection signé en mars 2015 pour une production de 500 m³/h de Biométhane produite à partir de sous-produits agricoles, agro-industriels ou agro-alimentaires) à Villeneuve sur Lot, est prévue en octobre,.

M. Philippe FRANÇAIS-DUMAY (DREAL) apporte quelques petites remarques de langage mais salue le travail de l'OREMIP.

Mme CHARRU (Solagro/CLER) souligne l'importance de l'animation territoriale qu'il est indispensable de renforcer pour faire émerger des projets. En effet, des efforts importants sont à déployer pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du SRCAE.

Emeline SEYER fait part de la journée consacrée à la géothermie qui se déroulera le 07 septembre dans les Hautes- Pyrénées.

Schéma 3REnr

Présentation du suivi du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables S3REnr par M. Quentin LEGENDRE (RTE)

Le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnr) de la région Midi-Pyrénées a été approuvé le 07/02/2013 par le préfet de région.

Le S3REnr Midi-Pyrénées permet la création de plus de 850 MW de capacités nouvelles, s'ajoutant aux 950 MW déjà existantes dans la région.

Cf PwP

Prochaine réunion du Comité de suivi à caler fin 2015

La séance est levée à 12 h00